

Bourgueil

N°1-mai 2026



Un nouveau
Conseil Municipal pour Bourgueil



RICHARD
MAÎTRE ARTISAN BOULANGER

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Nathalie & François

- A Bourgueil -

02 47 97 70 85 02 47 58 47 99
ZC La Petite Prairie 2 Place de l'Eglise

ISIC
BIJOUTIER JOAILLIER
ARTISAN D'ART
WWW.ATELIER-ISIC.FR

• FABRICATION • CRÉATION
• RÉPARATION • CONSEIL

0777855780
CONTACT@ATELIER-ISIC.FR

Votre salon de Coiffure & Bien-être

Salon climatisé Fautouil massant

Les ciseaux de Sophie
COIFFURE & BIEN-ÊTRE

Sophie Meisy vous accueille 14 Route de Gizeux à BOURGUEIL
Sur RDV au 06 87 27 26 08
Coloration-Soin botanique Française - Soins personnalisés & Salon Hair spa

LE CHOIX FUNÉRAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

**ESPACE FUNÉRAIRE
LEYLAVERGNE**

A votre écoute 24h/24 - 7j/7

Pompes funèbres
Salons funéraires
Prévoyance obsèques
Marbrerie & Articles funéraires
Transport et pose en toutes régions

8 Rue de Bretagne BOURGUEIL
02 47 58 46 37
(Hab. 2021-37-0044)

Rue de l'Olive CHINON
02 47 93 02 93
(Hab. 2023-37-0043)

contact@pf-leylavergne.com

LA TRATTORIA

Pizzeria • Restaurant • Crêperie

02 47 97 89 89

2 place de la Motte Verte - 37140 Bourgueil
www.restaurant-trattoria-bourgueil.fr

Mutuelle de Poitiers Assurances

Natacha GUYET
El Agent Général d'Assurance Exclusif

BOURGUEIL
ZA La Grande Prairie
13 avenue du Général de Gaulle
02 47 97 98 50

CHINON
44 quai Jeanne d'Arc
02 47 93 29 52

Nos horaires :
Mardi au vendredi :
08h30 - 12h00
14h00 - 18h30
Samedi :
09h00 - 12h00

agence.natacha.guyet@mutuelledepoitiers.fr
n° Orias : 17000087 (www.orias.fr)

TOUTES ASSURANCES
Particuliers et Professionnels

SARL DAVID
PÈRE ET FILS

**COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE**

02 47 97 74 74 - 06 63 54 02 92



Concert de l'Orchestre Symphonique
Région Centre-Tours,
le 28 mars à l'Art et Glisse

Sommaire

Bourgueil
N°1 - Mai 2026

Directeur de la publication >
Benoît Baranger, Maire,
Mairie de Bourgueil,
8 rue du Picard, 37140
Bourgueil

Rédaction, création
graphique et photos
non signées > Service
communication
☎ 02 47 97 25 16

2300 exemplaires sur
papier recyclé, certification
imprim'vert, PEFC et
utilisation d'encre
végétales

Régie publicitaire et
impression >
Atome Communication

Dépôt légal > 2^{ème} semestre
2026

Accueil de la Mairie
Lundi, mercredi et vendredi
9h-12h et 13h30-17h
Mardi 9h-17h sans
interruption
Jeudi 9h-12h
Samedi 10h-12h
Dossiers passeport et carte
d'identité, uniquement sur
rendez-vous
☎ 02 47 97 25 00

Bibliothèque
municipale
Jean Chamboissier
Mardi 9h-12h30 et 16h-18h
Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
Jeudi 16h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h30-12h30
☎ 02 47 97 72 50

**Camping municipal 3*
et mini-golf**

Ouverture du 11 mai
au 13 septembre 2026
Ouverture de l'accueil
● Juillet et août du lundi au
dimanche 9h-12h et 14h-18h
● Mai/juin et septembre du
lundi au vendredi 14h30-
17h30 ; samedi / dimanche
et jours fériés ouverture :
10h-12h et 14h30-17h30
☎ 02 47 97 85 62



L'actualité de votre ville



www.bourgueil.fr



- 04 Interview
Benoît Baranger,
un nouveau mandat
- 07 Installation
du nouveau conseil municipal
- 08 Trombinoscope et attributions
des nouveaux élus
- 10 Budget 2026
- 11 Travaux
Deux projets majeurs pour 2026
- 14 Vivre ensemble
- 15 Protection incendie
- 16 Solidarité
- 17 Agenda estival



L'interview

«Pour ce mandat, nous souhaitons orienter clairement notre démarche en direction des familles, de la jeunesse, des aînés, de l'attractivité de la commune et de son rayonnement.»

Benoît Baranger a été élu maire de Bourgueil, le 22 mars. En ce début de second mandat, il livre ses grandes orientations et ses priorités.

La nouvelle équipe municipale a été élue le 15 mars 2026. Quelles sont vos impressions à l'issue de ce scrutin inédit ?

Nous remercions dans un premier temps les Bourgueilloises et les Bourgueillois pour leur confiance. Notre liste a recueilli 264 voix de plus qu'en 2020, dans un contexte où la participation a été faible. Cela a été accentué par la présence d'une seule liste aux élections municipales, fait rarissime pour notre commune.

Nous sommes très fiers d'avoir pu construire une liste et un programme pour Bourgueil. C'est un travail exigeant que nous avons débuté en octobre 2025.

Début février 2026, nous avons choisi de venir le proposer aux habitants afin qu'ils puissent donner leurs priorités et que le programme soit amélioré par de nouvelles propositions. Puis, deux réunions publiques ont eu lieu avant le vote du 15 mars.

Vous étiez la seule liste, quel est votre sentiment à ce sujet ?

Nous regrettons le fait d'avoir été les seuls à effectuer ce travail. Je trouve dommage qu'aucune autre liste ne se soit présentée et qu'aucun projet alternatif au nôtre n'ait été proposé aux habitants de la commune.

Le vote blanc a été aussi assez conséquent, qu'en pensez-vous ?

En effet, le vote blanc est assez conséquent, ce qui montre que le projet présenté ne répond pas à toutes les attentes, ce qui s'entend. Il y a des remarques sur les problématiques nouvelles et les préoccupations des habitants qui doivent être mieux prises en compte. Par exemple, je pense ici au ras-le-bol face aux incivilités (déjections canines, poubelles déposées aux points d'apport volontaire...) qui dégradent notre cadre de vie. Avec les nouveaux élus, nous partageons ce

sentiment et nous allons agir. Début mai, des propositions supplémentaires seront faites au conseil municipal, qui statuera.

Pour se présenter aux élections municipales, il faut une liste avec la parité, mais plus précisément, comment avez-vous constitué votre équipe ?

En soi, c'est assez particulier : il faut trouver 27 femmes et hommes compétents dans des domaines variés, qui ont envie de donner du temps. Et je le vois bien depuis un certain temps : mobiliser des personnes est complexe, et nous pouvons nous en rendre compte pour des élections, mais aussi plus quotidiennement dans le fonctionnement de nos associations locales. Ces associations souffrent du manque de personnes qui veulent bien s'impliquer dans leur gestion...

Alors, je veux surtout profiter de cette première tribune de la mandature pour remercier les anciens et les nouveaux élus qui s'engagent pour leurs concitoyens, comme je remercie tous ceux qui s'engagent pour les autres au travers de leurs associations ou structures.

Pour compléter mon propos, en fonction de notre programme, nous avons positionné des adjoints en responsabilité dans des domaines que nous souhaitons porter. Par exemple, la première adjointe a en charge la jeunesse et le sport. Nous avons aussi créé un poste d'adjoint au rayonnement de la commune... Symbolique, me direz-vous ? En tout cas, cela exprime une volonté affichée !

Comment voyez-vous votre rôle de maire ?

Je le vois au pluriel. Même s'il faut quelqu'un qui tranche, je souhaite que nous prenions les décisions ensemble : avec les élus, mais aussi parfois avec les habitantes



et les habitants. C'est ce que nous avons déjà engagé et ce que nous souhaitons poursuivre et amplifier. Je dois dire que nous avons un retour globalement positif de cette implication citoyenne. Construire avec les usagers, les habitants, c'est être au plus près de leurs préoccupations. Bien sûr, il n'est pas possible de le faire systématiquement, mais je trouve souvent que tout le monde y gagne.

Après les abords de l'Abbaye et la place Hublin, nous avons œuvré dans les rues Raymond Garrit et de l'Oye qui Cosse. Nous allons poursuivre cette démarche dans les mois à venir pour travailler sur des projets de réhabilitation des écoles et de leurs cours.

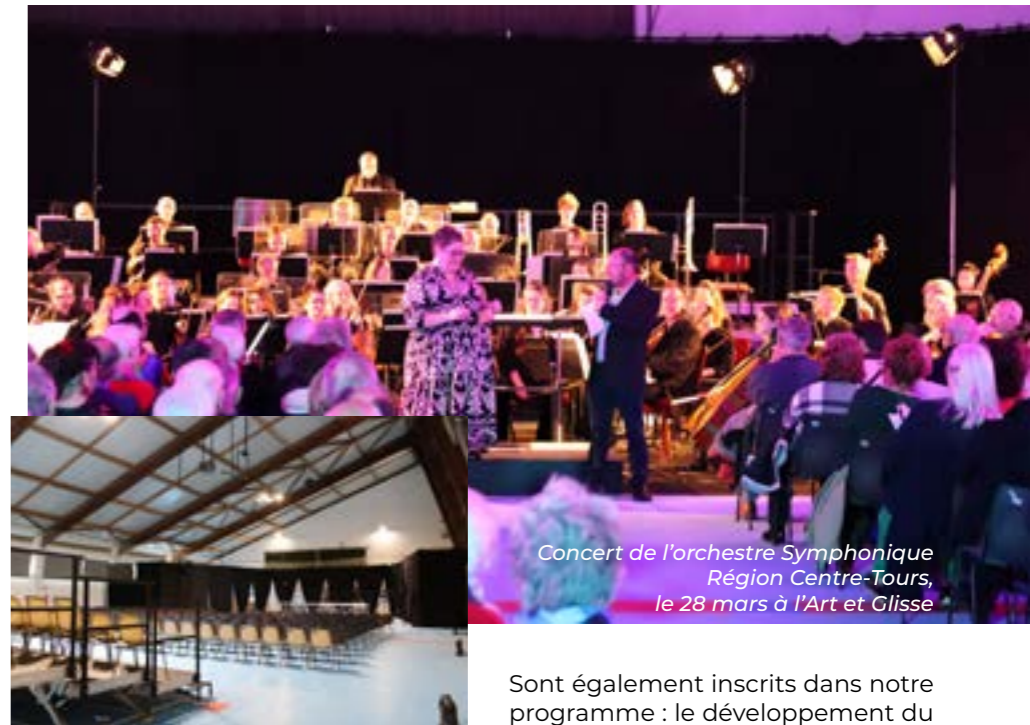
La feuille de route pour les 6 prochaines années

Votre équipe a mené une réflexion autour de huit grandes orientations : l'attractivité de la commune, la jeunesse et l'éducation, la solidarité, l'environnement, la vie culturelle et sportive, la sécurité et les mobilités, l'économie locale, ainsi qu'un centre-ville vivant. Quel est le principal objectif de cette démarche ?

Nous voulons garder nos fondamentaux et ajuster nos politiques en matière de solidarité, d'environnement, de culture et de sécurité, et poursuivre nos actions pour que Bourgueil reste une ville calme, avec un cadre de vie agréable et un réel dynamisme.

Nous souhaitons, pour ce mandat, orienter clairement notre démarche en direction des familles, de la jeunesse, des aînés, de l'attractivité de la commune et de son rayonnement.

Nous voulons avec force que tous, nous soyons fiers, ou encore plus fiers, de vivre à Bourgueil, dans une ville dynamique et agréable à vivre, une ville qui soit connue et reconnue.



Concert de l'orchestre Symphonique Région Centre-Tours, le 28 mars à l'Art et Glisse

Des chantiers déjà engagés vont dans cet objectif : maison de santé, réseau de chaleur, réhabilitation de la place Hublin, réhabilitation de la salle d'armes et de celle des Sagettes...

D'autres projets sont en attente de financement pour poursuivre l'action pendant ce nouveau mandat : réhabilitation du complexe de la Villatte, caméras de vidéoprotection, bâtiments intergénérationnels, écoles, bâtiments sportifs...

Sont également inscrits dans notre programme : le développement du marché du samedi matin, la décoration de la ville, l'été, la poursuite du travail avec les commerçants du centre-ville, l'acquisition de cellules commerciales pour y installer des commerces de bouche. J'ajoute que des actions sont en projet avec le monde viticole et les associations locales...

Le contexte international et local a-t-il un impact sur notre collectivité ?

Les guerres sur terre sont un drame, et nous pouvons tous avoir une pensée pour ceux qui en souffrent. Ici, nous sommes impactés par leurs conséquences : prix de l'essence, baisse de moral et du souhait d'investissement dans un monde incertain.

S'ajoute le contexte financier national, qui a de réelles répercussions sur les finances des collectivités : baisse des dotations, hausse des cotisations d'organismes extérieurs. Cela complique la gestion financière au quotidien de notre collectivité, avec des conséquences sur notre capacité à investir.

Il nous faut trouver de nouvelles stratégies pour rester dynamiques, et je sais pouvoir compter sur la nouvelle équipe d'élus qui m'entoure.



Abords de l'Abbaye : bosquet planté par 3 classes en février 2025

Vous avez parlé d'attractivité, il y a un instant, pouvez-vous nous en dire plus ?

Pour moi, il y a au moins trois sujets sur ce point :

- l'attractivité pour gagner des habitants,
- l'attractivité pour faire venir des commerces en centre-ville,
- et l'attractivité touristique et œnotouristique.

Pour ces points, nous bénéficions d'une renommée incroyable grâce à notre appellation, et nous avons des atouts forts : des écoles, des collèges, une MFR, une garderie, un centre de loisirs, un espace jeunes, des infrastructures sportives, une belle zone d'activité commerciale, un Ehpad...

Beaucoup de paramètres sont réunis pour poursuivre notre développement. Notre PLU est, depuis 2026, un peu plus souple. Nous avons des commerçants qui souhaitent s'installer dans le centre-ville, avec une demande



Réunion de concertation avec les commerçants

forte des habitants pour avoir des commerces actifs en cœur de bourg.

Côté collectivité, nous avons engagé un travail avec les commerçants du centre-ville qui le souhaitent afin de mener des actions pour le rendre plus visible et faire comprendre à tous que les parkings de proximité sont à quelques minutes à pied des halles...

Dans ce cadre, nous avons créé des totems et nous allons faire des marquages au sol afin de favoriser les déplacements à pied. Nous allons aussi développer les marchés gourmands et les animations lors des marchés du mardi et du samedi.

Côté tourisme et œnotourisme, nous avons des atouts : un office de tourisme dynamique, un monde viticole impliqué, une confrérie, une belle maison des vins en centre-ville qui porte de beaux projets, un patrimoine important avec l'abbaye et les animations et spectacles associés, des animations estivales variées, un camping labellisé « Loire à Vélo » et « Tourisme et Handicap », un plan d'eau ouvert à la baignade et de nombreuses festivités portées par le comité des fêtes et les associations locales.

Au regard de tout ce potentiel, il reste à nous Bourgueilloises, Bourgueillois d'être fiers et de porter ensemble l'ambition d'un Bourgueil rayonnant.



Maison de santé pluridisciplinaire, avril 2026



Installation du nouveau conseil municipal

Élu le 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal est désormais en place. Composé de 27 membres, il résulte d'un scrutin marqué par la présentation d'une seule liste aux électeurs, intitulée « Poursuivre ensemble à Bourgueil », conduite par Benoît Baranger.

Une semaine après les élections, jour pour jour, le dimanche 22 mars à 15h, le conseil municipal a été officiellement installé lors d'une cérémonie organisée à la salle des fêtes, en présence d'une cinquantaine de spectateurs.

Comme le prévoit le protocole, la séance a été ouverte par Jackie Forastier, doyen du conseil municipal, chargé de présider l'élection du maire. Il était assisté de deux assesseurs choisis parmi les plus jeunes élus, Laurie Charle et Yoann Guillonau.

À l'issue du scrutin, Benoît Baranger a été élu maire à l'unanimité. Après avoir reçu l'écharpe tricolore des mains du doyen, Monsieur le Maire a officiellement pris ses fonctions. Dans la foulée, huit adjoints ont également été désignés, eux aussi à l'unanimité : Emmanuelle Veille 1^{ère} adjointe, Jean-Baptiste Thouet, Magali L'Hermite, Thierry Gasnier, Marie-Aude Bourdin, Frédéric Roche, Catherine Echapt et Gilles Pellé.

L'exécutif municipal est complété par trois conseillers délégués, Nicole Loire-Moreau, Nadine Leroyer et Alain Jamet, finalisant ainsi l'organisation de l'équipe en place pour ce nouveau mandat. Retrouvez leurs délégations dans le trombinoscope des nouveaux élus pages 8 et 9.

Scrutin du 15 mars 2026	Inscrits	Votants	Participation	Blancs	Nuls	Liste « Poursuivre ensemble à Bourgueil » conduite par Benoît Baranger
Bureau 1	978	433	44,27%	54	31	348
Bureau 2	990	426	43,03%	66	57	303
Bureau 3	992	472	47,58%	81	54	337
Bureau centralisateur	2960	1331	44,97%	201	142	988



Le Maire, Benoît Baranger, et ses adjoints, Magali L'Hermite 3^{ème} adjointe, Marie-Aude Bourdin, 5^{ème} adjointe, Frédéric Roche 6^{ème} adjoint, Catherine Echapt 7^{ème} adjointe, Thierry Gasnier 4^{ème} adjoint, Emmanuelle Veille 1^{ère} adjointe, Jean-Baptiste Thouet 2^{ème} adjoint et Gilles Pellé 8^{ème} adjoint.



Conseil Municipal au 22 mars 2026



Benoît Baranger
Maire
Le personnel
La police municipale
Suivi des affaires
générales

Conseiller
communautaire



Emmanuelle Veille
1^{ère} adjointe
Education, jeunesse, sport
et associations en lien avec
la délégation

Conseillère
communautaire



Jean-Baptiste Thouet
2^{ème} adjoint
Forêt, chemins ruraux,
fossés, aménagement de la
campagne, voirie rurale et
services techniques

Conseiller
communautaire



Magali L'Hermite
3^{ème} adjointe
Bâtiments communaux,
local rue de Fontenelle et
voirie du centre-ville



Thierry Gasnier
4^{ème} adjoint
Finances, marchés
publics et pilotage
des projets
structurants
de la commune



Marie-Aude Bourdin
5^{ème} adjointe
Culture, CCAS, Conseil
Municipal des Jeunes et
associations en lien avec
la délégation



Frédéric Roche
6^{ème} adjoint
Développement du centre-
ville, animation des foires,
marchés, commerces et
plan d'eau, fêtes et cérémo-
nies et associations en lien
avec la délégation

Conseiller
communautaire



Catherine Echapt
7^{ème} adjointe
Tourisme, patrimoine,
festival du cinéma et
associations en lien avec
la délégation

Conseillère
communautaire



Gilles Pellé
8^{ème} adjoint
Environnement,
développement durable,
biodiversité, cadre de vie
et associations en lien
avec la délégation



Nicole Loire-Moreau
Déléguée à l'urbanisme



Alain Jamet
Délégué à la coordination
des associations



Nadine Leroyer
Déléguée au camping, cimetière
et à l'organisation des cérémonies
commémoratives



Philippe Faisant
Conseiller municipal



Lise Veille
Conseillère municipale



Yoann Guillonnet
Conseiller municipal



Yannick Tritt
Conseillère municipale



Jackie Forastier
Conseiller municipal



Catherine Tendron
Conseillère municipale



Francis Sireau
Conseiller municipal



Cécile Pichot
Conseillère municipale



Joris Bossé
Conseiller municipal



Cécilia Patard
Conseillère municipale



Frédéric Blanc
Conseiller municipal



Laurie Charle
Conseillère municipale



**François
Laubie-Bouchon**
Conseiller municipal



Sylvie Jacob
Conseillère municipale



Jocelyn Raulot
Conseiller municipal

Le budget primitif 2026

Comme l'an passé, c'est avec une grande prudence qu'il a fallu aborder la préparation des budgets 2026, car le budget de l'Etat ayant été voté au-delà des délais habituels, les collectivités n'ont pas pu être informées des principales mesures indispensables pour la bonne exécution d'un budget.

En fonction des éléments qui seront communiqués par les services de l'Etat, un budget supplémentaire pourra être envisagé afin de réajuster, si nécessaire, certaines lignes budgétaires.

Parmi les budgets qui vont être détaillés ci-après, à noter une « nouveauté », à savoir : la création d'un budget annexe intitulé « réseau de chaleur ».

Le budget principal

Section de fonctionnement

Ce budget est, en grande partie, constitué de dépenses obligatoires, tel que le contingent incendie, les frais de personnel, le remboursement des intérêts d'emprunts, les contrats d'assurances...

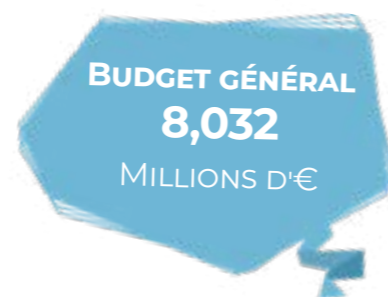
Pour ces différents postes, à caractère obligatoire, il a fallu prendre en compte une augmentation, non négligeable, pour le service incendie de 25 000 € ainsi qu'une revalorisation de la prime d'assurance qui se chiffre à 8 000 €.

Une subvention exceptionnelle de 21 000 € a été nécessaire pour assurer l'équilibre du budget annexe du camping municipal.

Cette section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 5 024 468 €.

Le budget 2026

voté lors de la séance du 3 mars 2026



Les budgets annexes

Lotissements

Ce budget intègre la valeur estimée des trois terrains viabilisés situés à la Mailletterie.

À noter que l'adoption du nouveau PLU devrait permettre d'assouplir les conditions d'acquisition, jusqu'alors soumises à des plafonds de ressources.

Camping municipal

Cette année, au regard des résultats financiers constatés au titre de l'exercice 2025, il apparaît nécessaire d'adopter une approche particulièrement prudente en matière de prévision des recettes. Il est en outre rappelé que ce budget est désormais autonome et doit, à ce titre, assurer son équilibre par la mobilisation de ses seules ressources propres.

En 2025, la baisse significative de la fréquentation du terrain, réservé aux travailleurs de la centrale nucléaire d'Avoine, a conduit à une diminution notable des recettes attendues. Cette situation a généré un déséquilibre du budget annexe concerné. En conséquence, et à titre exceptionnel, il a été procédé à une mobilisation du budget principal de la commune afin de verser une subvention d'équilibre destinée à assurer la continuité de l'exploitation.

Cette année, compte tenu du chantier de maintenance prévu sur le site, on peut espérer assurer l'équilibre du budget.

Ce budget, tel qu'il a été voté s'équilibre à 151 318 € en section de fonctionnement et à 64 204 € en section d'investissement.

Réseau de Chaleur

Ce budget n'a pas été intégré au budget principal, car il est soumis à la TVA en raison de son activité liée à la vente d'énergie.

L'investissement en 2026 sera de l'ordre de 1 800 000 € HT.

Des subventions à hauteur de 80% ont été sollicitées auprès des organismes concernés par ce genre de travaux.

A noter qu'une première aide de 1 069 200 € vient d'être accordée au titre des certificats d'économie d'énergie.

La mise en place de ce réseau de chaleur permettra, dès sa mise en service, de réaliser une réduction des charges de chauffage estimée annuellement à 80 000 €.

Les principaux investissements pour 2026

Cette section se détaille en deux parties :

La première concerne toutes les opérations financières, permettant de prendre en compte les remboursements d'emprunts, les travaux en régie effectués par les agents municipaux.

En recette, on retrouve une partie des besoins de financement pour l'équilibre de cette section, tels que le remboursement de FCTVA, l'emprunt à réaliser pour financer en partie les programmes d'investissement, et les amortissements.

La seconde est dédiée aux travaux et aménagements :

- le réaménagement des salles d'activités dans les anciens locaux de l'école Albert Ruelle,
- la création d'une passerelle permettant de relier la salle des fêtes au parc de l'Hôtel de Ville,
- la requalification de l'espace Hublin et l'aménagement de parkings aux abords de la future maison de santé,
- la poursuite du programme de réfection du complexe sportif de la Villatte,
- l'acquisition du matériel de vidéoprotection.

A noter que pour l'ensemble de ces opérations, des demandes de subventions ont été sollicitées auprès des différents organismes concernés, et il apparaît bien évident que tout lancement d'un programme de travaux ne peut être engagé sans un niveau de subvention conséquent.

Cette section d'investissement s'équilibre à la somme de 3 008 036 €.

Travaux en attente de financement

- Requalification de la place Hublin
- Bâtiment de la Villatte : désamiantage, bardage et toiture
- Bâtiment intergénérationnel : réaménagement de deux salles d'activités
- Salle des fêtes : création d'une passerelle (maîtrise d'œuvre)
- Equipements de voirie
- Ecole maternelle : travaux et équipement
- Bâtiment Croix rouge : gouttières
- Equipement informatique
- Matériel de sécurité incendie
- Totems
- Colombarium
- Equipement pour les services techniques
- Tables pour le hall d'accueil
- Inventaire biodiversité
- Equipement pour la bibliothèque fauteuils et bacs à livres.

Soutien aux associations

50 047 €

40 897 € en fonctionnement
et 9 150 € en investissement

SPORT

Entente Sportive de Bourgueil 22 200 € + découverte du sport 2 800 € + 5 000 € en investissement ; Amicale cycliste du Bourgueillois 1 100 € ; Kicks et Chromes 300 € ; Sam play 1 000 € ; Club échecs 350 € et 400 € en investissement ; Roller Hockey 1 000 € en investissement ; Fusion Glisse Club 1 000 €.

CULTURE ET ART :

Harmonie Municipale 800 € + 1 000 € en investissement ; Association Brass Band 800 € ; Amicale des anciens élèves des

écoles publiques de Bourgueil 2 500 € ; Association de l'Abbaye cinéma 2500 € ; Les fous d'plancher 200 € ; Com'une image 500 € en investissement ; Comité de jumelage 934 € ; Art et couleurs 200 € + 200 € en investissement ; Bourgueil en chœur 200 € ; Amicale du personnel territorial 1 113 € ; Rayon de l'amitié 200 € ; la Douce vie 200 € ; Théâtre du Verbe 750 € en investissement et 750 € en fonctionnement.

DIVERS

Syndicat des foires et marchés 700 € animations ; Conciliateur

de justice 100 € ; Equip'Age en Voyage 400 € ; Arca 200 € ; Déclic : 300 € en investissement ; prévention routière 150 € ; APE : 200 €.

SORTIES SCOLAIRES

École publique primaire Albert Ruelle 6 364 € ; école publique maternelle Robert Juteau 1 577 € ; collège Ronsard 500 € et MFR 100 €.

AUTRES PARTICIPATIONS

Syndicat des foires et marchés 265 € (1% des recettes) ; Comice agricole de l'arrondissement de Chinon 374 €.

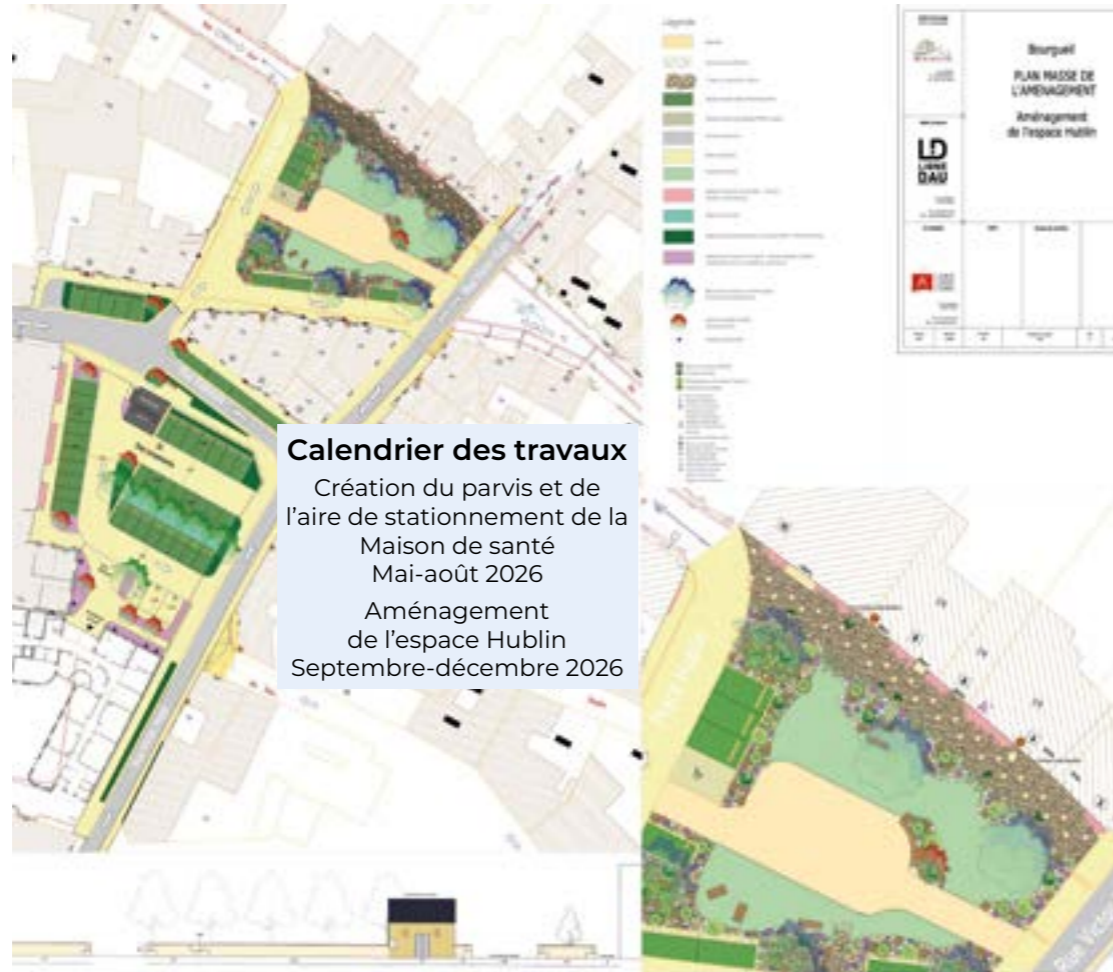
Zoom sur Deux projets majeurs pour 2026

Ces deux projets structurants ont été initiés par l'équipe municipale précédente et seront poursuivis par la municipalité fraîchement élue.

L'aménagement de l'espace Hublin

Ce projet, co-construit avec des riverains et des usagers, s'inscrit dans la volonté de créer des espaces publics adaptés aux nouveaux flux qui seront générés par l'ouverture de la maison de santé et d'intégrer la notion de nature en centre-ville par l'aménagement de l'espace Hublin.

Les travaux devraient débuter début mai par la création du parvis et de l'aire de stationnement de la future maison de santé pluridisciplinaire. Au cours du dernier trimestre de l'année 2026, la place Hublin deviendra un lieu de convivialité végétalisé.



Calendrier des travaux

Création du parvis et de l'aire de stationnement de la Maison de santé
Mai-août 2026
Aménagement de l'espace Hublin
Septembre-décembre 2026

© LigneDAU, cabinet d'architecture d'urbanisme et de conception paysagère

La mise en place d'un RCU (Réseau de Chaleur Urbain)

Ce réseau offre une solution collective pour proposer une alternative aux énergies fossiles et améliorer l'efficacité énergétique. Il permettra de limiter les émissions de gaz à effet de serre et surtout d'alléger grandement la facture énergétique de la commune, qui n'aura plus à subir les hausses brutales des prix des énergies fossiles en fonction des événements internationaux. De plus, à moyen terme, il est prévu de s'alimenter en copeaux de bois directement dans notre forêt communale. Les coupes effectuées chaque année pour l'entretien des parcelles suffiraient à alimenter la chaudière pendant la saison froide, d'après une étude effectuée par Arbocentre.

La société Manergy Engineering, maître d'œuvre du projet, va gérer la mise en place de ce réseau dont la mise en service est prévue d'ici la fin de l'hiver 2026-2027. La chaufferie centrale sera installée sur le parking de l'ancienne caserne des pompiers et alimentera en énergie les 9 bâtiments de la commune situés autour (mairie, école maternelle, restaurant scolaire, bâtiment rue Fontenelle, école de musique, école primaire, gymnase, complexe socio-culturel et salle des fêtes).

De plus, le collège Pierre de Ronsard (financé par le Conseil Départemental) pourra lui aussi profiter d'un accès à cette source de chaleur. Et de ce fait, la commune de Bourgueil deviendra son fournisseur d'énergie verte.

Un Réseau de Chaleur Urbain, qu'est-ce-que c'est ?

C'est un système de chauffage collectif qui permet d'alimenter en eau chaude plusieurs bâtiments communaux et qui se substitue aux chaudières gaz. La chaleur est produite dans une chaufferie centrale fonctionnant au bois déchiqueté. Cette énergie est ensuite transportée via des canalisations souterraines isolées et distribuée dans les différents bâtiments. Les sous-stations installées dans chaque immeuble assurent la mise en service et l'échange avec le circuit intérieur de chauffage déjà installé.



Calendrier des travaux

Juin 2026-janvier 2027

© Manergy Bureau d'étude fluide



© Gospel Architectes

CHASLE-BOSTEAU sarl

Peinture - Décoration
Revêtements sols et murs
Cloisons sèches - Isolation - Façade

60 Zone d'Activité de Beauvais Noyant
Route de Tours - 49490 Noyant Villages

02 41 89 52 71 - 06 31 04 64 50

secretariat@chastle-bosteau.fr romain.portier82@chastle-bosteau.fr

MENUISERIE

EIRL Stéphane HAUDEBAULT



FABRICATION ARTISANALE

Bois - PVC - Alu

www.menuiserie-haudebault.com

Zone d'activités de Bonneveau
49650 BRAIN sur ALLONNES

Tél. 02 41 52 08 98
stephane.haudebault@orange.fr



Vous accompagner
chez vous
à toutes les étapes de votre vie

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Livraison de repas
- Téléassistance

SERVICES DE SANTÉ

- Hospitalisation à Domicile (HAD)
- Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)



Intervention sur l'ensemble du département

ANTENNE LOCALE : 30, rue du Commerce - 37140 Bourgueil - 02 47 97 73 45

GUICHET UNIQUE
02 47 36 29 29



Vivre ensemble

La zone bleue

Elle a pour but de favoriser la rotation des véhicules en stationnement et permet d'harmoniser la cohabitation des piétons et des automobiles en ville, facilitant ainsi l'accès aux commerces.

Pour rappel, le périmètre de cette zone à stationnement réglementé, englobe les places des Halles, Jules Cibot, de l'Eglise ainsi que de la Motte Verte, une partie des rues Alain Chartier et Victor Hugo, les rues du Commerce, Pasteur, de Tours et Thiers.



En vente dans plusieurs commerces et à l'Office de tourisme

L'apposition du disque de stationnement est obligatoire, de façon visible, à l'intérieur du véhicule contre le pare-brise avant.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, comporte une fenêtre unique indiquant l'heure d'arrivée.

Ainsi, l'ancien disque à deux fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » est remplacé et n'est plus légal.

Le stationnement est autorisé seulement aux emplacements matérialisés à cet effet, réglementé du mardi 14h30 au samedi 18h. Chaque jour de cette période, les horaires de stationnement sont les suivants : 9h à 12h et 14h30 à 18h, sauf jours fériés.

L'autorisation de stationner est limitée à une durée d'1h30, exception faite de la place des Halles, des rues Thiers et du Commerce où elle est limitée à 20 min.

Attention les diverses infractions au stationnement dans cette zone (absence du disque, dépassement des horaires...), peuvent être passibles d'une amende de 35 €.

Halte aux déjections canines !



Même dans la rue, votre animal de compagnie demande de l'attention. Après de nombreuses plaintes d'habitants de la commune de Bourgueil, il est malheureux de constater que beaucoup de nos concitoyens, par manque de civisme, laissent leurs animaux favoris effectuer leurs besoins sur les trottoirs, allées piétonnes, pelouses... Les Bourgueillois et autres personnes de passages, doivent en de nombreux endroits, marcher le regard braqué vers leurs chaussures pour éviter le pire. Il y a également derrière la propreté des rues, pelouses ou massifs, des employés communaux qui doivent nettoyer les souillures ou ramasser les déjections avant de passer la tondeuse pour éviter que la machine n'éparpille les excréments dans toutes les directions.

Des distributeurs de sacs pour inciter et favoriser le ramassage des déjections de votre animal, sont à votre disposition à plusieurs endroits de la commune.

Nous vous rappelons que l'abandon de déjections sur la voie publique, conformément à l'article R.634-2 du Code pénal, est punissable d'une amende de 135 €.

Trier ses déchets : c'est l'affaire de tous !

Le tri des déchets est essentiel, et chacun peut y contribuer facilement. Tous les emballages se trient : ils doivent être déposés vidés et séparés dans le sac jaune. Ces derniers seront ensuite transportés vers le centre de tri pour être valorisés. Si vous avez besoin de nouveaux sacs jaunes, rapprochez vous de votre mairie qui procède à leur distribution.

Votre jour de collecte :

● hors centre-ville -> lundi

● centre-ville -> lundi ordures ménagères et emballages + le jeudi : ordures ménagères uniquement

Je présente mes déchets, sacs jaunes au pied du bac noir, la veille au soir, et je rentre mon bac dès que possible une fois la collecte effectuée.

Les ordures ménagères doivent être placées en sacs fermés dans le bac noir CCTOVAL, fourni par la mairie. Tout autre contenant n'est pas conforme et peut entraîner un refus de collecte.

Pour vos apports en déchèteries, retrouvez les horaires et conditions d'accès directement sur le site Internet de la CCTOVAL. Une carte des différents points d'apports verre et papier y est également disponible.



Protection incendie

Obligations Légales de Débroussaillage : Prévenir les incendies et protéger les habitants et le territoire

Avec l'intensification du risque de feux de forêt en Indre-et-Loire, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont un élément clé de la prévention. Les OLD visent à limiter la propagation du feu en réduisant la masse de végétation combustible autour des constructions, chantiers et installations de toute nature.

Les mesures relatives aux obligations légales de débroussaillage sont fixées en Indre-et-Loire par l'arrêté préfectoral du 10 mars 2025.

Les Obligations Légales de Débroussaillage reposent sur une responsabilité partagée : les propriétaires sont tenus de les mettre en œuvre sur leur terrain dans les conditions définies par la réglementation, tandis que les maires jouent un rôle crucial dans le contrôle et l'application de ces obligations sur l'ensemble du territoire communal.

Les obligations des propriétaires : une mesure essentielle pour limiter le risque incendie.

Tous les propriétaires dont les terrains sont situés à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des massifs boisés, landes, maquis ou garrigues classés à risque incendie sont soumis à ces obligations.

Le débroussaillage (et le maintien à l'état débroussaillé) doit être effectué dans un rayon de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. Les voies d'accès doivent être dégagées suivant un gabarit de 4 m par 4 m. Cela comprend entre autres la coupe d'arbustes et de branches basses, l'élagage des arbres et l'élimination de végétaux secs qui pourraient favoriser la propagation du feu.



L'objectif est double : protéger les habitations et infrastructures contre les incendies, mais aussi faciliter l'intervention des secours en cas de sinistre.

À noter que les OLD ne s'appliquent pas aux constructions à l'état de ruines.

Les propriétaires sont responsables de la mise en œuvre des mesures de débroussaillage et de maintien à l'état débroussaillé sur leur propriété dans les conditions définies par la réglementation et doivent s'y conformer. En cas de non-respect, ils peuvent s'exposer à des sanctions financières et pénales ainsi qu'à une exécution d'office des travaux à leurs frais.

Les travaux lourds de débroussaillage (abattage, broyage, etc.) sont à privilégier entre le 15 octobre et le 15 février, afin de limiter l'impact sur la biodiversité et de respecter les périodes sensibles pour la faune et la flore.

Pour en savoir plus sur les mesures à appliquer et les obligations détaillées, consultez le site www.indre-et-loire.gouv.fr/old

Référent territoire : Elian Hannebicq
Chargé de projet "Charte Forestière de Territoire" au service Environnement de la CCTOVAL
06 23 37 15 31
ehannebicq@cctoival.fr



Une nouvelle bâche à incendie à Paris-Buton



Avec cette nouvelle bâche, Bourgueil compte maintenant 7 réservoirs répartis sur le massif forestier de la commune.

Afin d'améliorer la protection des personnes, des biens et du massif forestier du Nord du territoire, classé rouge risque incendie, les communes de Bourgueil, Gizeux et Continvoir, soutenues par les communes limitrophes et la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, ont répondu favorablement à la proposition de la centrale EDF de Chinon de donner 3 bâches à incendies dont elle n'avait plus l'utilité.

D'une capacité de 1 000 m³ pouvant alimenter près de 250 camions de pompiers, celle de Bourgueil a été installée au mois d'avril 2026, sur une parcelle communale, au Nord du lieu-dit Paris Buton à proximité de La Breille les Pins, Saint Nicolas de Bourgueil, Courléon et Benais.

Son implantation a reçu des aides financières de la Communauté de Communes, du Conseil départemental et de l'Etat (Fonds vert).

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 17 décembre 2025, le Plan Local d'Urbanisme de Bourgueil a été approuvé par délibération du conseil municipal, enregistrée sous le N° D2025-142.

Le 19 janvier 2026, une nouvelle servitude d'utilité publique relative à la création du Périmètre Délimité des Abords commun à l'Abbaye bénédictine Saint-Pierre, à l'Eglise Saint-Germain et à la Maison 39 rue Alain Chartier sur la commune de Bourgueil est créée par arrêté préfectoral, enregistré sous le N° AP2026-008.

Celle-ci vient abroger l'ancien périmètre de 500 mètres établi autour de ces mêmes sites. A noter que le périmètre de 500 mètres autour du Moulin Bleu reste applicable.

Le 16 mars 2026, par arrêté municipal enregistré sous le N°A2026_069, le Plan Local d'Urbanisme a été mis à jour à la suite de l'instauration de cette nouvelle servitude d'utilité publique.

Le dossier est consultable :

- En mairie (horaires habituels d'ouverture)
- Sur le site internet de la commune <https://bourgueil.fr/ma-mairie/urbanisme/>
- Sur la plateforme « Géoportail de l'urbanisme » <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En parallèle, le 10 mars 2026, par délibération du conseil communautaire, enregistrée sous le N°D2026_033, la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Pendant la période de concertation, les usagers souhaitant formuler une doléance, sont invités à les adresser en mairie de Bourgueil, au service de l'urbanisme.

Service URBANISME

Florence DUPÉ, Responsable Urbanisme

☎ 02 47 97 25 50 / urbanisme@bourgueil.fr

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h ou sur RDV

Solidarité

Jeunes Sapeurs Pompiers

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bourgueil forme une quinzaine de jeunes filles et garçons de 12 à 18 ans à l'activité de Sapeurs-Pompiers.

La formation se déroule tous les vendredis de 19h à 20h pour le sport, et tous les samedis matins de 8h30 à 12h pour les entraînements, de septembre à juin.

Tout au long de l'année, ils participent à différentes manifestations, cross, concours d'athlétisme, concours de manœuvre...

Au terme de leur formation complète et variée, les jeunes peuvent devenir Sapeurs-Pompiers volontaires.

Vous voulez apprendre les gestes qui sauvent ? La lutte contre les incendies ? Pratiquer des activités sportives ? Et bien d'autres activités ...

Tu as entre 12 et 14 ans
et tu souhaites devenir Jeune Sapeur Pompier,
rejoins-nous.

Contact : Cédric Orgeur, responsable de la section
de Bourgueil ☎ 06 81 27 34 66



Lors de l'assemblée générale de L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANM-ONM), les jeunes sapeurs pompiers du centre de secours de Bourgueil ont reçu le prix du civisme pour l'organisation du rassemblement technique départemental prévu le dimanche 10 mai, au plan d'eau de Bourgueil

Tourisme

Office de Tourisme Touraine Nature : au plus près de vous et du territoire

En 2026, l'Office de Tourisme Touraine Nature poursuit sa mission auprès des habitants, visiteurs et acteurs locaux avec une présence renforcée sur le terrain. Cette année, notre équipe vous retrouve non seulement dans nos bureaux, mais aussi au cœur des grands événements de Bourgueil : Fête de la Nature le 17 mai, Village départ du Week-end Sport Nature Bourgueillois le 24 mai, Village départ de Vignes Vins Randos le 30 août, et bien d'autres rendez-vous qui rythmeront la saison. Un accueil mobile pour être toujours plus proches de vous !

Notre boutique, installée au sein de notre bureau d'accueil de Bourgueil, met plus que jamais en lumière les talents du territoire. Produits locaux, créations artisanales, idées cadeaux... une sélection renouvelée qui reflète le savoir-faire de nos producteurs et artisans.

L'Office de Tourisme, c'est aussi une billetterie de proximité, qui vous permet de retrouver les saisons culturelles de la ville de Bourgueil et de l'Abbaye Royale Saint-Pierre de Bourgueil, ainsi que de nombreuses manifestations locales. Un service pratique pour profiter pleinement de l'offre culturelle du territoire, au comptoir de notre Office de Tourisme ou sur notre e-billetterie en ligne.

Abbaye de Bourgueil

Une immersion au cœur du patrimoine bénédictin : le Grand Réfectoire, l'Infirmierie, l'Escalier Monumental, le Musée des Arts et Traditions Populaires...

Accueil visiteurs :

- En avril, mai, juin et septembre > ouvert tous les week-ends et jours fériés, de 14h30 à 16h30
- En juillet et août > ouvert tous les jours sauf lundi, de 14h30 à 16h30

Visite guidée : départ à 15h

Groupe (à partir de 8 personnes), toute l'année sur rendez-vous ☎ 07 81 52 09 18

Accès aux personnes à mobilité réduite (sauf étage)
Tarifs : 6 €, jeunes 4 € et gratuit - de 10 ans



Toute l'équipe est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans vos découvertes. Venez les rencontrer !

Nos horaires :

- Avril, mai, juin et septembre
- Lundi > samedi : 9h30 > 13h / 14h > 18h (ouverture à 10h le jeudi)
- Dimanche et jours fériés à Langeais : 9h30 > 13h
- Jours fériés à Bourgueil : 9h30 > 13h
- Fermeture le 1^{er} mai
- Juillet et août
- Lundi > samedi : 9h > 13h / 14h > 19h (ouverture à 10h le jeudi)
- 9h30 > 22h, le 17 juillet à Bourgueil
- Dimanche et jours fériés : 9h30 > 13h
- 9h30 > 18h, le 15 août à Bourgueil

Abbaye Royale, jardin suspendu et parc arboré

Deux expositions : «Le vin au cœur du sacré» et «Bestiaire : Les animaux du Paradis»

Accueil visiteurs :

- du 4 avril au 30 octobre 2026 de 13h30 à 18h30
- Tarifs : 6,50 €, réduit : 4,50 € et gratuit - de 10 ans
- Pour l'Organisation de visites de groupe ☎ 07 68 77 50 46 ou contact@abbaye-bourgueil.fr



RGE
QUALIBAT

Stéphane MOISY

CHARPENTE - COUVERTURE

Zinguerie - Inox
Neuf et restauration
Ramonage
Escalier sur mesure
Extension ossature bois

ISOLATION

14 route de Gizeux - Le Pot Blanc - 37140 BOURGUEIL
☎ 02 47 97 92 01 stmoisy@wanadoo.fr

NICOLAS MIGNOT

TAILLE DE PIERRE - RESTAURATION
MAÇONNERIE - RAVALEMENT
HYDROGOMMAGE - SABLAGE

☎ 02 47 95 24 23
mignot.nicolas37@gmail.com

20 Rue des Moulins - 37140 CHOUZÉ SUR LOIRE

MOREAU
Transports

Terrassement - Transports - Travaux publics
Location matériel - Travaux particuliers - Livraison et vente de sables et graviers

Vente de matériaux
LARGE GAMME DÉCO
PRO & PARTICULIERS
BOURGUEIL
02 47 97 73 37

www.travaux-publics-moreau.fr

BOURGUEIL
BETON
LOCATION

Professionnels
et particuliers
Vente béton

2, rue de Touraine
ZI de La Petite Prairie - BOURGUEIL
☎ 02 47 95 26 42
☎ 06 49 87 84 73
bourgueil-beton@orange.fr

NOUVEAU
Location
sans chauffeur

Mini pelle
Mini chargeur
Camion benne
Dumpeur
Télescopique
Rouleau plaque
vibrante...

Agenda

Vendredi 8 mai
Commémoration
du 81^{ème} anniversaire
de la Victoire
du 8 mai 1945

A 11h
Parking de la Mairie

Dimanche 10 mai
Rassemblement
Technique
Départemental
des Jeunes Sapeurs
Pompiers

De 8h à 18h, avec une cinquantaine d'équipes de JSP du Département
Restauration sur place
Parc des loisirs Capitaine

Mercredi 13 mai
Don de sang
Pour s'inscrire >
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
De 15h à 19h
Salle des fêtes

Samedi 16
et dimanche 17 mai
Exposition photos
sur les espèces
protégées de
Touraine

De 10h à 18h, présentée par Sauvegarde Biodiversité du Bourgueillois dans le cadre de la fête de la nature.
Salle des fêtes



Samedi 16
et dimanche 17 mai
Déclat photo
fête ses 10 ans
De 10h à 18h, deux expositions : l'annuelle des membres et la rétrospective des 10 ans.
Salle des fêtes

Samedi 16
et dimanche 17 mai
Exposition annuelle
de Art et Couleurs
De 10h à 18h
Salle Chantal Jeandrot

Dimanche 17 mai
Bourgueil fête la
nature sur le thème
de «La Nature,
le Sport et la Santé»
Initiations à la marche, au yoga, rando, ateliers sur l'alimentation... ainsi que la participation de nombreux acteurs locaux engagés pour la protection de la nature.
De 10h à 18h, entrée libre
Parc de la Mairie



Samedi 23
et dimanche 24 mai
Week-end
Sport Nature
organisé par Sport Nature Bourgueillois
Le samedi marche nordique et trail
Le dimanche VTT rando raid Pente et côte, Bourgueil Gravel Loire et marche
Plus d'infos www.sportnaturebourgueillois.fr

Jeudi 28 mai
Atelier cuisine
A partir de 10h, inscriptions
☎ 02 47 97 70 93
EHPAD Riv'âge de Loire

Vendredi 29 mai
Portes ouvertes
du collège Ronsard
De 16h30 à 18h30

Samedi 30 mai à 20h &
Dimanche 31 mai à 16h
Théâtre à l'Abbaye :
«Toxique»
de Françoise Sagan
Françoise Sagan, 22 ans, livre ses tourments, son désir éperdu d'écrire, de lire, de vivre...
Infos et réservations
☎ 07 68 77 50 46
Tarifs 16€ / 12€ (réduit)
Abbaye royale
Palais abbatial

Du 9 juin au 20 juin
Exposition «Atelier
Ronsard, acte 2»
œuvres des élèves du collège Pierre de Ronsard
Entrée libre, horaires d'ouverture de la bibliothèque
Salle Chantal Jeandrot

Jeudi 11 juin
Lecture musicale
«Nina»
Partenariat école de musique / bibliothèque
A 17h30
Auditorium de l'école de musique

Samedi 13 juin
L'Entente Sportive
de Bourgueil fête
ses 70 ans
Toute la journée



Dimanche 14 juin
17^{ème} Bourse
d'échange et
rassemblement de
véhicules anciens
organisés par Kicks et Chromes Bourgueillois
Parc des loisirs Capitaine

Dimanche 14 juin
IRONMAN Tours
Métropole - Loire
Valley
avec le passage de la partie vélo à Bourgueil

Jeudi 18 juin
Commémoration
du 86^{ème} anniversaire
de l'Appel du
18 juin 1940
A 11h
Parking de la Mairie

Samedi 20 juin à 20h &
dimanche 21 juin à 16h
Théâtre à l'Abbaye :
«Comme un ange au
milieu de ce bordel»

La dernière oeuvre de Bernard Marie Koltès, écrite en 1988 juste avant de mourir, est la plus énigmatique parce qu'elle récapitule et qu'elle dépasse la thématique de toutes ses autres pièces. Il l'a écrite rapidement, après être tombé en arrêt dans le métro devant un avis de recherche d'un criminel impliqué dans une succession d'agressions et de meurtres, à commencer par celui de ses parents.
Infos et réservations
☎ 07 68 77 50 46
Tarifs 16€ / 12€ (réduit)
Abbaye royale
Palais abbatial

Dimanche 21 juin
Bourgueil
fête la musique
Concerts
Restauration sur place
De 16h à 21h
Place Hublin

Samedi 27 juin
et dimanche 28 juin
Festival Brass
Band en Pays
Bourgueillois
Le samedi, concert de gala, Le Brass Band du Pays Bourgueillois & Le Hauts de France Brass Band, 20h30 au complexe l'Art et Glisse de Bourgueil, billetterie auprès de l'Office de tourisme Touraine Nature.

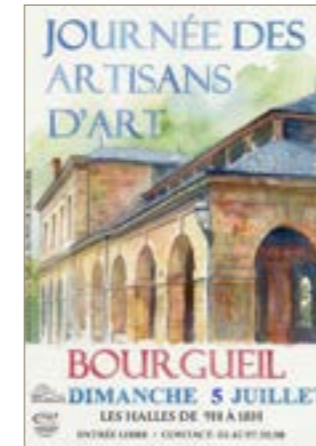
Le dimanche, concerts gratuits, de 11h à 18h, place de l'Eglise à Saint Nicolas de Bourgueil, 5 formations : Brass Band «Hauts de France», Brass Band du Pays Bourgueillois, Brass Band de Charente, Brass Band Lorient Bretagne Sud, Brass Band Val de Loire.
Expositions, boutique du Festival et restauration sur place



Du 30 juin au 17 juillet
Les graffs d'Enora
Dans le cadre du festival « Lez'Arts Urbains », l'artiste Enora dévoile, à travers cette exposition, des portraits féminins réalisés avec plusieurs techniques, dont le graff. Aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque
Entrée libre
Salle Chantal Jeandrot

Du 1^{er} au 5 juillet
Exposition
de 3 créatrices
Peinture sur porcelaine, mosaïques, coutures, bijoux et accessoires
De 10h à 19h, entrée libre
Cloître de l'Abbaye

Dimanche 5 juillet
Journée
des artisans d'art
organisée par l'Association Culturelle du Pays de Bourgueil
De 8h à 18h, entrée libre
Sous les Halles



Mercredi 8 juillet
Atelier déco
De 14h à 18h, sur inscriptions
☎ 02 47 97 72 50
Bibliothèque
Jean Chamboissier

Mercredi 8 juillet
Don de sang
Pour s'inscrire >
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
De 15h à 19h
Salle des fêtes

Du 10 au 17 juillet
Festival
«Lez'Arts Urbains»
Ateliers graff et
danse hip hop
Restitutions artistiques et performances en ouverture du Marché nocturne



Vendredi 17 juillet
Marché nocturne
De 18h à 23h
Centre-ville

Mardi 28 juillet
Tournée d'été du
théâtre de l'Ante «Un
monsieur attendait...
Cabaret absurde !»

Infos et résa
☎ 02 47 38 64 64
theatredelante@wanadoo.fr
A 21h30
cour de l'École de musique Rossignol (repli salle des fêtes)

Samedi 1^{er} août
14h-20h
et dimanche
2 août / 10h-18h

Festiv'été
Journées de l'Abbaye
Vente dans le cloître, jeux et animations, visites de l'Abbaye et restauration.
Repas, le samedi à partir de 19h30 animé par Jacko Saxo et le dimanche à partir de 12h30
Infos & résa jusqu'au 30 juillet ☎ 07 81 52 09 18
☎ 06 65 61 44 85
Ouverture de la Brocante du 27 juillet au 2 août

Dimanche 2 août
Brocante
et vide grenier
Centre-ville

Samedi 15 août
Fête des vins
du Val de Loire
organisée par le Comité des fêtes
Toute la journée
Centre-ville

Samedi 15 août
Feu d'artifice
musical
offert par la ville
A 22h45
Plan d'eau

Samedi 29
et dimanche 30 août
25^{ème} anniversaire
du jumelage
Bourgueil/Breganze
organisé par le Comité
de jumelage et la
Commune

Mercredi 2 septembre
Don de sang
Pour s'inscrire >
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
De 15h à 19h
Salle des fêtes

Samedi 5 septembre
Forum des
associations

Samedi 26 septembre
Repas des seniors



Menuiserie

Damien Richer
Artisan Menuisier

Menuiseries extérieures
BOIS - PVC - ALU
Fenêtres - Portes
Volets - Clôtures



Agencements intérieurs
Cuisines - Escaliers
Parquets - Placards

SARL RICHER Damien
ZA de Benais/Restigné
richer.damien.sarl@gmail.com

06 28 34 60 91-02 47 97 76 65



AMBULANCES - VSL - TAXIS

SARL LAURENT



A votre service
depuis 40 ans

☎ 02 47 97 33 00

5, route de Bourgueil - 37140 RESTIGNE

HORY-CHAUVELIN



MAÇONNERIE * PIERRE DE TAILLE * GROS ŒUVRE
RESTAURATION DU PATRIMOINE
MONUMENTS HISTORIQUES

PARTICULIERS

48, rue Marcel Vignaud - CS 60053 - 37420 AVOINE
Tél. 02 47 58 97 97
agence@hory-chauvelin.com



Benjamin PHILIPPON
Avocat

Droit pénal
Droit de la famille
Droit du permis de conduire



3 rue Racan - 37130 Langeais
Sur rendez-vous : 02 47 43 50 48
www.avocatphilippon.fr



HYPER U Bourgueil

UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h



Les promos
C'EST PAR ICI



magasins U.com 02 47 97 82 14

CHASLE-BOSTEAU sarl

Peinture - Décoration
Revêtements sols et murs
Cloisons sèches - Isolation - Façade

60 Zone d'Activité de Beauvais Noyant
Route de Tours - 49490 Noyant Villages

02 41 89 52 71 - 06 31 04 64 50

secretariat@chasle-bosteau.fr romain.portier82@chasle-bosteau.fr

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Guillaume Juteau

Plomberie - Chauffage - Climatisation
Energies Renouvelables
Entretien Chaudière - Dépannage

06 78 91 14 18 - juteau4@gmail.com



Harmony
paysages

DEPUIS PLUS DE 20 ANS
À VOTRE SERVICE



CRÉATION PAYSAGÈRE
ENTRETIEN ESPACES VERTS
AMÉNAGEMENT

Jardins à thèmes • Gazons
Terrasses • Éclairage • Plantations
Élagage • Clôtures • Bassins
Arrosage • Terrassement • Tonte
Tonte • Débroussaillage

☎ 02 47 95 65 25

📍 Indre-et-Loire | Chinon

🌐 harmony-paysages.com

50%
de crédits d'impôts
(selon réglementation en vigueur)

